

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 19 Mars 1884

COURRIER

Le candidat conservateur a été élu, hier, à Grey-est, pour remplacer dans la législature d'Ontario, M. Lander, décédé. La majorité est d'environ 200 voix.

Sir John A. Macdonald a annoncé, hier, que les affaires du gouvernement auraient priorité les lundi, jusqu'à la fin de la session, aussitôt après les affaires courantes.

Les premiers télégrammes reçus, hier, de Toronto, au sujet du prétendu scandale dont nous donnons aujourd'hui de nouveaux détails, étaient confus et contradictoires.

Le Citizen publie ce matin, une lettre de M. le curé Labelle, dans laquelle cet ardent apôtre de la colonisation plaide avec éloquence la cause de la colonisation des Cantons du Nord, et demande de l'aide pour la construction du chemin de fer qui doit le traverser.

L'aménagement proposé par l'honorable sir Hector Langevin aux résolutions de M. Houde, et qui a été adopté par la Chambre, dit qu'il est expédient que l'on soumette le plus tôt possible à la Cour suprême du Canada ou au Conseil Privé, ou aux deux à la fois, la question de juridiction du Parlement fédéral à adopter cette loi.

Longue séance, hier soir, à la chambre des communes. On a discuté la proposition de M. Houde dont nous parlons dans une autre colonne. Le vote qui a été pris à une heure ce matin, a donné 63 pour le rappel de la loi, et 117 pour que sa constitutionnalité soit décidée par la Cour Suprême ou le Conseil Privé. MM. Oulmet, Amyot, Houde, Dupont et Daoust ont voté pour le rappel de la loi.

On dit que les deux compagnies qui possèdent des chartes pour la construction d'un chemin de fer devant relier Winnipeg à la Baie d'Hudson, n'ont pu, après maintes conférences, en arriver à s'entendre sur le choix d'une base de fusion.

On se rappelle que le gouvernement avait annoncé dernièrement son intention de subventionner une compagnie qui entreprendrait de construire ce chemin, jusqu'à concurrence de 1,200 acres par milles, à condition que les compagnies se fusionneraient, mais que dans le cas où il n'y aurait pas de fusion, le gouvernement ne subventionnerait que l'une des deux compagnies de son choix.

ELECTIONS PROVINCIALES

La nomination des candidats a eu lieu hier dans quatre comités de la province de Québec :

Jacques Cartier — M Arth. Boyer, libéral, M J A Descarries, indépendant, M A Prévost et M J B Lecours, conservateurs.

Deux-Montagnes — M B Beauchamp, conservateur, M Emery Féré, indépendant.

Châteauguay — M Robidoux, libéral, M Quinn, conservateur.

Trois-Rivières — L'honorable M Turcotte, indépendant, l'honorable M Malhot, M Sévère Dumoulin, conservateurs.

CE SCANDALE

Le Mail de ce matin donne des détails complets sur cette prétendue tentative de corruption faite à l'égard de deux membres de la législature d'Ontario. D'après la version que donne le Mail, M. le député Dowling, qui, serait allé trouver M. Bunting à son bureau, au Mail, et là se serait plaint d'embarras financiers causés par sa récente contestation et du défaut d'aide de la part de son parti. M. Dowling aurait ensuite donné à entendre qu'il voterait contre le gouvernement Mowat si on lui payait la somme de \$2000, et abandonnerait son siège si c'était nécessaire pour favoriser quelque combinaison nouvelle dans le cas de la chute du gouvernement.

M. Bunting, qui relate ces faits sous sa signature, dit qu'il a rejeté péremptoirement ces avances et a donné à comprendre à M. Dowling qu'il ne devait fonder aucun espoir de cette sorte.

Il résulte aussi des développements de l'autre affaire que les \$1800 transmises à l'Orateur par MM. les députés McKim et Balfour auraient été sollicitées d'une manière à peu près semblable à l'Orateur par MM. Wilkinson et Kirkland que le gouvernement Mowat, afin de faire du bruit, a fait arrêter. C'est là une affaire montée par les amis de M. Mowat afin de faire croire à un scandale conservateur, et relever pour quelques jours encore le courage des gris.

LA LOI DES LICENCES

Le bill de M. Houde au sujet de la loi des licences a été discuté hier, à la Chambre des communes. Il a pris la plus grande partie de la séance. La question était intéressante, et le débat a été animé.

Le député de Maskinongé a mandait purement et simplement le rappel de l'acte des licences de 1883. Il a prononcé, à l'appui de sa proposition, un discours dans lequel il a revendiqué les droits des provinces et condamné les tendances centralisatrices qui se manifestent depuis quelques années, au sein du parlement comme dans le pays, à la faveur de la jurisprudence anti-provinciale inaugurée par la Cour suprême.

Sir Hector Langevin, en réponse, a déclaré que le gouvernement ne songeait aucunement à empiéter sur les droits des provinces. Il considère seulement que le parlement, après avoir fait tant que de passer la loi de 1883 en se basant sur un jugement du Conseil Privé, ne peut faire moins maintenant que d'attendre, pour rappeler cette loi, une décision explicite, plus explicite que celle qui a été rendue dans la cause Hodge. Le meilleur et le plus prompt moyen d'en arriver là c'est d'avoir un Test case, un procès spécial et nouveau, embrassant toute la question et qui puisse être soumis prochainement au Conseil Privé.

C'est ce qu'a proposé sir Hector Langevin. La Chambre a endossé cette proposition par une majorité de 63 voix.

Sans doute, si la constitution de la loi n'est pas interprétée comme l'interprètent la Cour Suprême et parfois le Conseil Privé lui-même, il n'y aurait plus guère d'autre ressource que de demander une révision de l'acte de 1867. Mais, en attendant, il faut donner au gouvernement le fair play voulu et ne pas l'accuser sans motifs certains.

EMPIÈTEMENTS

De ce que les députés gris sont toujours à parler de leur respect pour les droits des provinces, il ne faudrait pas croire qu'ils se gênent pour proposer à l'occasion des mesures centralisatrices au parlement fédéral. Loin de là. Ils ont contribué autant, pour le moins, que les "tories", dans le passé, aux empiètements qu'ils dénoncent si fort, et ils semblent tout à fait disposés à continuer. La Minerve signale précisément le cas de l'un des principaux d'entre eux, M. Charlton, qui vient de présenter un bill interdisant l'organisation de voyages par chemins de fer ou bateaux-à-vapeur le dimanche. Ainsi que le dit notre confrère, voilà une matière qui est manifestement du ressort de s'autorités locales et dont le contrôle ne devrait pas leur être enlevé. Cependant, M. Charlton n'hésite à proposer cet acte d'empiètement à ses collègues de la Chambre.

La Minerve proteste pour ce qui est de la province de Québec, qui n'est pas disposée à se laisser imposer une législation qui ne lui convient pas, à cet égard. Dans le Bas Canada, les trains circulent le dimanche sur le chemin de fer du Nord et les bateaux à vapeur font leur service sur le Saint-Laurent, le Saguenay, le Richelieu, etc. La population se trouve bien du système et ne reconnaît pas à la majorité fédérale le droit de la changer.

Le sort du bill de M. Charlton n'est pas douteux, mais sa seule présentation prouve combien peu le parti gris respecte, au fond, les privilèges et les droits locaux, en dépit de ses belles professions de foi et de ses protestations.

QUELQUES CHIFFRES

L'exposition internationale des pêcheries à Londres a entraîné des frais au montant de \$28,500; le voyage du Marquis de Lorne à la Colombie Anglaise a coûté la somme de \$10,800; les dépenses des rapports demandés par la députation l'année dernière se sont élevées à \$7,174, et l'installation du gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest a nécessité une somme de \$30,000.

La perception du revenu, en 1883, a coûté bien plus qu'en 1876; l'augmentation est de \$1,826,517. Si les dépenses de la perception ont augmenté, les recettes se sont accrues en conséquence. Ainsi, en 1876, la dépense de \$4,796,238 ne produisait qu'un revenu de \$21,195,187, tandis que l'année dernière une dépense de \$6,622,755 produisait \$34,161,645 de recettes.

Le rapport des Postes établit que 224 nouveaux bureaux de poste ont été installés dans le pays dans le cours de l'année fiscale, ce qui porte à 6,295 le nombre total des bureaux de poste en opération.

Table with 2 columns: Province, Population. Ontario: 2,617; Québec: 1,210; Nouvelle-Ecosse: 1,130; Nouveau-Brunswick: 883; Ile du Prince-Edouard: 252; Colombie-Anglaise: 66; Manitoba: 201; Keewatin: 6; Territoires du N.E.: 29.

Le comité de Pajudoc s'est assemblé aujourd'hui à l'hôtel de ville.

B. G. Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE. Changement de programme toutes les semaines. REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS. Le soir à 8 heures. Admissior, 10 Cnts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

ETOFFES A ROBES

5 LIGNES SPECIALES 5 EN ETOFFES A ROBES 1ere 36 piéces, valant 12c pour 8c 2me 23 " " 20c pour 12c 3me 37 " " 25c pour 17c 4me 51 " " 30c pour 20c 5me 46 " " 35c pour 25c

Nos lignes régulières en cashmere noir extrêmement bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS. COIN DE LA RUE O'CONNOR.

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. 3 déc. 1 an.

LE GRAND OPERA

VENREDI SOIR, 21 COURANT LE PROFESSEUR DEGALL. Professeur de bon ton, de danse et de musique, donnera à la date plus haut citée une de ses conférences ou opéennes sur L'ESPRIT SURCHARGE DU JOUR

Il démontrera la nécessité d'un système dans les écoles qui consisterait à instruire les enfants théoriquement et physiquement. Le professeur donnera aussi des renseignements intéressants sur l'état de l'industrie de l'usage suivi par les différentes nations.

Des brochures pour s'instruire soi-même seront distribuées gratis. Ne manquez pas de suivre la démonstration sur la manière d'entrer dans un salon et d'en sortir, sur la manière de s'asseoir, de se tenir debout, de marcher, de saluer, etc., etc. Aussi, une grande exhibition de danses par de jeunes enfants. La représentation se terminera par des expériences de magnétisme extraordinaires par M. J. Boilandina.

Admission, prix populaires. Sièges réservés chez Nordheimer. 15 mars 1884 3 hrs. AVIS aux PROPRIÉTAIRES DE BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'ocan de M. TUCK BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell. Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai rendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre plus cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TUCK BERRY, Encauteur.

Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, N. 530, Rue SUSS X. Ottawa. M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit. Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger. Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1er Oct. 1883 1a

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHATHERINE ou ANTI-DIPHATHERITIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, qu'érysipèle, Consomption, Bronchites et Rhumes. LA DIPHATHERINE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. 6m. 4 janvier 1884.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FACILITES et aux conditions les plus avantageuses, comprenant (pour usage de boutique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wauzner, New Sewing, etc., etc. Wheeler et Wilcox. (Machines à Coudre pour fabrication) Wauzner et P. Singes de Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil creux et avec le bras droit. Machines de Jones à rapicœur pour les fabricants de chausures.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau. 1a 1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets, Inventeurs, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois. Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P. — Boîte 63. 24 Fév. 1883

Faites l'essai de la VALENTIA. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez G. O. DACIER, Pharmacien, rue Sunne

POGRAPHIQUES... DU... "ADA"... "Hull"... SUSSEX... MARCHE, HULL... toutes sortes... ESSIONS... QUE... "OUR AVCCATS... NOTAIRES... HUISSIER... EC-TRESORIER... TOUT... ON PAPIER... T A DES... PRES BAS... ENVOYÉS PAR LA POSTE... INEMENTS... HULL" hebdo, de \$1.00... de Publicité... PRIÉTAIRE.